



Point No 9 de l'ordre du jour

## **Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit pour le bouclage du réseau d'eau potable et pour l'extension du réseau d'électricité entre le chemin de la Goutte-d'Or et La Vy d'Etraz à Bôle**

Madame la présidente,  
Mesdames, Messieurs les conseillers généraux,

Ce quartier de Bôle est sous-dimensionné pour l'approvisionnement en eau potable et en équipements électriques. Aussi, le Conseil communal souhaite profiter de la construction de 3 villas dans ce secteur pour renforcer ces équipements.

Cependant, les crédits nécessaires à la mise en place de ces infrastructures ne sont pas inscrits aux investissements 2013 et nous le regrettons. Mais il nous paraît sensé et plus économique de profiter des chantiers qui s'ouvrent pour réaliser dès à présent ces travaux.

L'architecte des villas est informé et accepte de collaborer. Comme le chantier d'une des villas est déjà ouvert, le Conseil communal a déjà accepté un premier crédit pour la pose immédiate de tuyaux, sur une courte distance afin de ne pas créer de perturbations.

Le propriétaire de la Vy d'Etraz 10, concerné par les fouilles électriques, a été informé et les autorise.

Pour l'extension du réseau électrique, notre choix s'est porté sur une version « économique » comprenant des liaisons séparées des 2 villas au sud-est, mais d'une liaison directe sur le câble existant de la Goutte-d'Or pour la villa au nord-est. Un projet de modernisation de l'équipement électrique de cette rue est d'ores et déjà prévu en 2014 pour profiter d'une fouille envisagée par Viteos (gaz). Il apparaissait dès lors inopportun d'ouvrir celle-ci maintenant. Une armoire est également prévue sur le terrain de la villa dans ce but.

**Le Conseil communal vous invite à accepter cette demande de crédit d'un montant total de Fr. 123'935.-** (hors TVA), réparti à raison de **Fr. 78'190.-** pour l'eau (dont Fr. 3'600.- de divers et imprévus) et **Fr. 45'745.-** pour l'électricité (dont Fr. 3'600.- de divers et imprévus) et à adopter l'arrêté ci-après.

Le Conseil communal

Colombier, le 2 avril 2013

---

## ARRETE

Le Conseil général de la Commune de Milvignes,  
Dans sa séance du 30 avril 2013,  
Vu le rapport du Conseil communal du 2 avril 2013,

Arrête :

### **PREMIER ARRÊTÉ**

Article premier.- Un crédit de Fr. 84'446.- est accordé au Conseil communal pour le bouclage du réseau d'eau potable entre les conduites existantes situées au chemin de la Goutte-d'Or et La Vy d'Etraz.

Article 2.- La dépense sera portée au compte I700.501.200 et amortie au taux de 5%.

Article 3.- Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Article 4.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui deviendra exécutoire à l'expiration du délai référendaire.

### **DEUXIÈME ARRÊTÉ**

Article premier.- Un crédit de Fr. 49'405.- est accordé au Conseil communal pour l'extension du réseau électrique entre le chemin de la Goutte-d'Or et La Vy d'Etraz.

Article 2.- La dépense sera portée au compte I860.501.202 et amortie au taux de 3%.

Article 3.- Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Article 4.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui deviendra exécutoire à l'expiration du délai référendaire.

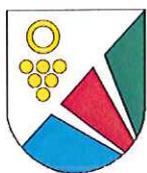
Au nom du Conseil général

La présidente :

V. Schindler

Le secrétaire :

Ph. Bärfuss



# COMMUNE DE MILVIGNES BOLE

MSA

## Secteur de Vy d'Etra

### Infrastructure communale Réseaux d'eau potable et d'électricité

### Notice technique

Dossier n° 1800

Mars 2013



S  
L  
I  
V  
I  
C  
S  
R  
D  
E  
I  
N  
E  
G  
N  
I

**1. PREAMBULE**

La construction de plusieurs bâtiments dans le secteur de Vy d'Etra, plus particulièrement entre le chemin de la Goutte d'Or et la rue de La Vy d'Etra nécessite la mise en place d'une infrastructure communale pour les réseaux d'eau potable et d'électricité.

D'autres Services, tels que Vitéos SA et Swisscom sont également intéressés pour effectuer des travaux en commun avec ceux de la commune de Milvignes pour équiper ou renforcer leur réseau respectif.

**2. RESEAU D'EAU POTABLE**

Pour l'alimentation du quartier, il s'agit de procéder à un bouclage du réseau entre les conduites existantes situées au chemin de la Goutte d'Or et à la rue de La Vy d'Etra.

Il est projeté la pose d'une conduite de DN 100 mm en fonte à emboîtement auto-étanche, avec intérieur revêtu de mortier de ciment et extérieur zingué revêtu d'une couche de protection. Cette dernière sera mise en place à une profondeur de 1,20 m' pour éviter le gel et enrobée de sable.

La longueur de la nouvelle conduite est de 180 m'.

De nouveaux raccordements sont également projetés pour les alimentations des habitations existantes.

**3. RESEAU D'ELECTRICITE**

Pour l'équipement et la distribution d'électricité, il est prévu la pose de tubes PE de DN 120 mm selon le concept établi par le Groupe E. -

Ces derniers seront mis en place depuis le chemin de la Goutte d'Or et raccordés à l'armoire existante située à proximité de la villa de La Vy d'Etra N° 10, soit sur un tronçon d'une longueur d'env. 130 m'.

Ces tubes seront posés à une profondeur de 0,80 m' et seront enrobés de sable.

Un tube PE de DN 60 mm sera également mis en place dans la fouille pour un éventuel éclairage public à futur.

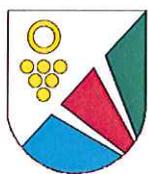
Vitéos SA procédera à la pose d'un tube PE de DN 160 mm en fouille commune avec la conduite d'eau potable communale.

Swisscom prévoit la pose de 2 tubes PE de DN 55 mm en fouille commune avec le réseau d'électricité communal.

Etabli le 28 mars 2013

Mauler SA

J. Erard



**COMMUNE DE MILVIGNES  
BOLE**

**M S A**

**Secteur de Vy d'Etra**

**Infrastructure communale  
Réseaux d'eau potable et d'électricité**

**Devis estimatif des travaux**

**Dossier n° 1800**

**Mars 2013**

MAULER S A  
P H . - S U C H A R D 2 0  
2 0 0 0 N E U C H Â T E L

T 0 3 2 7 3 2 5 5 5 5  
F 0 3 2 7 3 2 5 5 5 6

E m s a @ m a u l e r - i n g . c h  
W w w . m a u l e r - i n g . c h



S  
I  
L  
L  
V  
I  
C  
S  
R  
U  
E  
I  
N  
E  
G  
N  
I

**1800 - COMMUNE DE MILVIGNES - BOLE****SECTEUR DE VY D'ETRA****Infrastructure communale****Eau potable + Electricité (génie civil)**

Art.	Désignation des travaux	Unité	Quantité	prix p. unité		Somme	
				Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b><u>DEVIS ESTIMATIF DES TRAVAUX</u></b>							
1.	Installation de chantier	gl	1				5'000.00
2.	Coupes franches de bord d'enrobé dense	m'	120	9.00			1'080.00
3.	Dégrappage de revêtement existant	m2	80	12.00			960.00
6.	Enlèvement de terre végétale et mise en dépôt sur place en vue de réemploi						
	a) à la machine	m3	280	15.00			4'200.00
	b) à la main	m3	5	110.00			550.00
7.	Terrassement à la machine en fouille, profondeur de 0 - 1,50 m	m3	450	18.00			8'100.00
8.	Terrassement à la main en fouille, profondeur de 0 - 1,50 m	m3	20	120.00			2'400.00
9.	Terrassement pour sondages, y compris chargement et évacuation des matériaux, taxe incluse	m3	5	160.00			800.00
10.	Plus-value sur pos. 7 pour éventuelle présence de roche	m3	50	60.00			3'000.00
11.	Plus-value pour présence de conduites étrangères	m'	30	25.00			750.00
12.	Façon de planie pour pose des conduites	m2	180	4.00			720.00
13.	Fourniture et pose de tubes PE						
	a) DN 60 mm	m'	150	8.00			1'200.00
	b) DN 100 mm	m'	110	12.00			1'320.00
	d) DN 120 mm	m'	300	15.00			4'500.00
14.	Fourniture et pose de bandes de signalisation	m'	300	2.00			600.00
	à reporter						35'180.00

Art.	Désignation des travaux	Unité	Quantité	prix	Somme
				p. unité	Fr.
	report				35'180.00
15.	Fourniture et mise en place de sable pour l'enrobage des conduites, y compris brouettage	m3	60	75.00	4'500.00
16.	Rechargement de matériaux de terrassement en vue d'évacuation en décharge				
	a) à la machine	m3	160	4.00	640.00
	b) à la main	m3	20	40.00	800.00
17.	Evacuation des matériaux de terrassement en décharge, y compris taxe	m3	180	42.00	7'560.00
18.	Plus-value pour évacuation par bennes	m3	50	12.00	600.00
19.	Evacuation par benne des matériaux bitumineux en décharge, y compris taxe	m3	10	50.00	500.00
20.	Fourniture et mise en place de tout-venant pour remblayage de fouille sous chaussée ou accès	m3	60	65.00	3'900.00
21.	Reprise des matériaux du terrassement et remblayage de la fouille, y compris compactage	m3	320	-15.00	4'800.00
22.	Fourniture et mise en place de tout-venant concassé 0/30 pour surface de planie	m3	5	80.00	400.00
23.	Réglage de surface de chaussée prête à recevoir une couche d'enrobé dense	m2	80	9.00	720.00
24.	Fourniture et pose à la main de couches d'enrobé dense, de type ACT 16N, épaisseur 70 mm	to	16	260.00	4'160.00
25.	Reprise et remise en place de la terre végétale sur talus épaisseur 30 cm	m3	280	15.00	4'200.00
27.	Conduite d'eau potable, travaux d'appareillage selon devis estimatif de l'installateur				
	a) pour conduite principale	gl	1		22'860.00
	b) pour alimentation des habitations existantes	gl	1		11'750.00
28.	Installation électrique, selon devis estimatif du concessionnaire	gl			à compléter
	à reporter				102'570.00

Art.	Désignation des travaux	Unité	Quantité	prix	Somme
				p. unité	Fr.
	report				102'570.00
29.	Travaux divers pour remise en état des lieux	gl			1'500.00
30.	Divers et imprévus	gl			7'200.00
31.	Honoraires pour projet et direction des travaux	gl			10'500.00
	Total du devis estimatif HT				121'770.00
%	TVA 8 %				9'742.00
	<b>TOTAL DU DEVIS ESTIMATIF GLOBAL TTC</b>				<b>131'512.00</b>
	Etabli le 28 mars 2013				
	Mauler SA				
	J. Erard				

Administration communale de  
Milesvignes  
Services des constructions  
Rue Haute 20  
2013 Colombier

<b>Offre</b>	<b>3071</b>
--------------	-------------

N. Réf OS

Projet Réseau Bôle Date 22.03.2013 Page 1

Numéro	Texte	Quantité	Un	Prix unitaire	Montant
--------	-------	----------	----	---------------	---------

Suite à notre séance du jeudi 28.Mars 2013 à vos bureaux

Concerne:Réseau d'électricité Milles Vignes (Bôle) Adaptation de l'armoire Fontaines des Vaux pour le raccordement de la parcelles 2304 (1X) et de la parcelles 1484 (2x)  
Tout en sachant que chaque propriétaire ou promoteur finance sa propre ligne d'alimentation.

**01** Équipement de l'armoire de distribution BT type BVK Ronda

Équipement de l'armoire pour l'alimentation des parcelles 2304 et 1484

**1.1** Armoire Fontaines des Vaux

Réglette DIN-00 160 A	4.00	p		
Réglette DIN-02 400 A	2.00	p		
Couteau STM 2 400 A	3.00	p		
Fusible DIN 00 40A	9.00	p		
Fusible DIN 2 250 A	3.00	p		

**TOTAL Armoire Fontaines des Vaux** 1'571.90

**1.2** Main-d'oeuvre

Monteur électricien	6.00	h		
---------------------	------	---	--	--

**TOTAL Main-d'oeuvre** 592.80

**TOTAL Equipement de l'armoire de distribution BT type BVK Ronda** 2'164.70

**TOTAL BRUT** 2'164.70

<b>Rabais et escompte</b>	-5.00	%	2'164.70	-108.24
<b>T.V.A</b>	8.00	%	2'056.46	164.52

**TOTAL NET** 2'221.00

Nous vous remercions de votre confiance

Internet: [www.meillard.ch](http://www.meillard.ch)